



Procès-verbal
Le mardi, 4 avril 2000 - n° 92

14 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Léger, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, dépose :

L'entente d'échange de renseignements, visant l'affectation des remboursements fiscaux aux dettes dues en vertu de la *Loi sur les prestations familiales*, entre la Régie des rentes du Québec et le ministère du Revenu, ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 1034-20000404)

M. le Président dépose :

Les prévisions budgétaires du Directeur général des élections pour l'exercice financier 2000-2001 et le rapport financier préliminaire pour l'exercice budgétaire 1999-2000.

(Dépôt n° 1035-20000404)

Les prévisions budgétaires de la Commission de la représentation électorale pour l'exercice financier 2000-2001 et le rapport financier préliminaire pour l'exercice budgétaire 1999-2000.

(Dépôt n° 1036-20000404)

Puis, il dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 23 mars 2000 :

4 avril 2000

- Décision 954 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés.
(Dépôt n° 1037-20000404)
- Décision 957 concernant le Règlement modifiant le Règlement concernant la fourniture d'uniformes et de vêtements spéciaux.
(Dépôt n° 1038-20000404)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 4 avril 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 105 Loi régissant les activités d'aménagement forestier de bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier pour les années 2000-2001 et 2001-2002. Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 1039-20000404)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 64 du Règlement, M. Pinard (Saint-Maurice) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 400 représentants des scouts du monde rassemblés à Québec à l'occasion du Jam des neiges (Forum scout mondial), concernant les résolutions adoptées à cette occasion.

(Dépôt n° 1040-20000404)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

4 avril 2000

Motions sans préavis

M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine de l'action bénévole du Québec qui aura lieu du 9 au 15 avril 2000 sous le thème, cette année, « Bâtir demain ensemble : l'action bénévole, un coup de main qui fait du bien ».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce de détail qui se tient du 2 au 8 avril 2000, reconnaisse l'apport économique de ce secteur d'activité, le mérite des gens qui le composent ainsi que la contribution du commerce de détail à la croissance de l'emploi et de la richesse du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Pinard (Saint-Maurice) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'équipe de hockey de l'Assemblée nationale du Québec qui a remporté la victoire contre l'équipe de hockey de l'Assemblée législative de l'Ontario.

4 avril 2000

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières d'abord sur le projet de loi n° 99, Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec, puis sur le projet de loi n° 87, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives.

—————

M. Bissonnet, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la coordination et le financement de la recherche en santé et de la recherche sociale, conformément à la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*;
- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 5 avril 2000, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Normandeau (Bonaventure). Cette motion se lit comme suit :

4 avril 2000

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il cesse de profiter des consommateurs du Québec en maintenant les taxes sur l'essence les plus élevées au Canada et en Amérique du Nord.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 86, Loi sur la police, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 86 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 86 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

À 17 h 25, M. Pinard, vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures

Débats de fin de séance

À 18 h 06, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Benoit (Orford) à M. Bégin, ministre de l'Environnement, concernant l'échec du gouvernement en matière environnementale;

4 avril 2000

- le deuxième, sur une question adressée par M. Marcoux (Vaudreuil) à Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le projet de loi sur l'équilibre budgétaire dans le réseau de la santé et des services sociaux;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Bélanger (Mégantic-Compton) à M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, concernant les orphelins de Duplessis.

À 18 h 46, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 avril 2000, à 10 heures.

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU